



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Benjamin Féminin Division 4 Niveau 1

Date : 8 novembre 2025

Lieu : Polyvalente Montignac

Section : A

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	É.S. La Frontalière			17	25	25	23	13	25	1	5	101	148	0,6824	4	4
				12	25	18	25	16	25							
2	St-François Lili-Rose	25	17			25	22	25	14	6	0	150	99	1,5152	4	1
		25	12			25	16	25	18							
3	C. Mont Notre-Dame	23	25	22	25			15	25	2	4	126	138	0,9130	4	3
		25	18	16	25			25	20							
4	P. Montignac	25	13	14	25	25	15			3	3	127	119	1,0672	4	2
		25	16	18	25	20	25									

1^{er} : St-François Lili-Rose

25	14	15
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
16	25	9

2^e : P. Montignac

3^e : C. Mont Notre-Dame

25	25	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
13	19	

4^e : É.S. La Frontalière

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Benjamin Féminin Division 4 Niveau 1

Date : 8 novembre 2025

Lieu : Collège St-Bernard

Section : B

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	S. de Sherbrooke			21	25	17	25	10	25	1	5	112	142	0,7887	4	4
				25	17	18	25	21	25							
2	É.S. Mitchell Laurie/Jeanne	25	21			12	25	15	25	2	4	114	139	0,8201	4	3
		17	25			20	25	25	18							
3	É.S. Tournesol Marie-Pierre	25	17	25	12			22	25	4	2	145	117	1,2393	4	2
		25	18	25	20			23	25							
4	St-François Rafaëlle	25	10	25	15	25	22			5	1	143	116	1,2328	4	1
		25	21	18	25	25	23									

1^{er} : St-François Rafaëlle

22	11	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
25	25	

2^e : É.S. Tournesol Marie-Pierre

3^e : É.S. Mitchell Laurie/Jeanne

18	25	15
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
25	19	7

4^e : S. de Sherbrooke

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Benjamin Féminin Division 4 Niveau 1

Date : 8 novembre 2025

Lieu : É.S. Jean-Raimbault

Section : C

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	É.S. Jean-Raimbault Daven			25	15	17	25	25	13	3	3	134	117	1,1453	4	3
				25	14	21	25	21	25							
2	É.S. Jeanne-Mance Carl	15	25			26	28	12	25	1	5	105	143	0,7343	4	4
		14	25			13	25	25	15							
3	P. Louis St-Laurent	25	17	28	26			24	26	4	2	149	128	1,1641	4	2
		25	21	25	13			22	25							
4	É.S. Tournesol Mélissa	13	25	25	12	26	24			4	2	129	129	1,0000	4	1
		25	21	15	25	25	22									

1^{er} : É.S. Tournesol Mélissa

25	28	
1 ^{er} set	2e set	3 ^e set
20	26	

2^e : P. Louis St-Laurent

3^e : É.S. Jean-Raimbault Daven

25	21	15
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
14	25	10

4^e : É.S. Jeanne-Mance Carl

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Benjamin Féminin Division 4 Niveau 1

Date : 8 novembre 2025

Lieu : É.S. Jean-Raimbault

Section : D

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	St-François Emy			14	25	7	25	20	25	1	5	94	140	0,6714	4	4
				14	25	25	15	14	25							
2	É.S. St-Marie	25	14			25	15	25	22	4	2	145	118	1,2288	4	2
		25	14			19	25	26	28							
3	É.S. Jean-Raimbault Jessica	25	7	15	25			20	25	2	4	119	126	0,9444	4	3
		15	25	25	19			19	25							
4	É.S. Mitchell Mathieu	25	20	22	25	25	20			5	1	150	124	1,2097	4	1
		25	14	28	26	25	19									

1e: É.S. Mitchell Mathieu

25	25	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
13	23	

2^e : É.S. St-Marie

3^e : É.S. Jean-Raimbault Jessica

25	25	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
21	17	

4^e : St-Francois Emy

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Benjamin Féminin Division 4 Niveau 1

Date : 8 novembre 2025

Lieu : Collège St-Bernard

Section : E

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	É.S. Tandem Mélanie			26	24	25	17	19	25	4	2	140	122	1,1475	4	2
				25	15	25	16	20	25							
2	C. St-Bernard	24	26			23	25	13	25	1	5	122	145	0,8414	4	4
		15	25			25	19	22	25							
3	C. François Delaplace	17	25	25	23			25	19	2	4	120	142	0,8451	4	3
		16	25	19	25			18	25							
4	É.S. Jeanne-Mance Stacy	25	19	25	13	19	25			5	1	144	117	1,2308	4	1
		25	20	25	22	25	18									

1^{er} : É.S. Jeanne-Mance Stacy

25	21	15
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
19	25	11

2^e : É.S. Tandem Mélanie

3^e : C. François Delaplace

25	14	15
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
18	25	10

4^e : C. St-Bernard

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Benjamin Féminin Division 4 Niveau 1

Date : 8 novembre 2025

Lieu : Collège St-Bernard

Section : F

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	É.S. Mitchell Camilo			21	25	25	21	25	9	4	2	135	119	1,1345	4	2
				14	25	25	16	25	23							
2	É.S. Odyssee	25	21			25	18	25	20	6	0	150	104	1,4423	4	1
		25	14			25	16	25	15							
3	É. sec. du Bosquet	21	25	18	25			25	9	2	4	121	123	0,9837	4	3
		16	25	16	25			25	14							
4	É.I. Du Phare	9	25	20	25	9	25			0	6	90	150	0,6000	4	4
		23	25	15	25	14	25									

1^{er} : É.S. Odyssee

25	25	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
11	20	

2^e : É.S. Mitchell Camilo

3^e : É. sec. du Bosquet

22	25	15
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
25	9	9

4^e : É.I. Du Phare

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.